



Plan de Reprise d'Activité « Merchandising » DESTOCKAGE NIKE

A partir du 8^{er} juillet 2020 jusqu'à épuisement des stocks

Les bons réflexes :

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique (SHA) ; se sécher les mains avec du papier/tissu à usage à usage unique ;

Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche ;

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable ;

Respecter les mesures de distanciation physique :

—ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;

—distance physique d'au moins 1 mètre.

Aérer toutes les 3 heures pendant quinze minutes les pièces fermées ;

Nettoyer régulièrement les objets manipulés et les surfaces touchées

Cette fiche doit nous conduire à :

- A éviter les risques d'exposition du virus
- A évaluer les risques qui ne peuvent être évités
- A privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.

Lieu :

Stade Marcel Picot (salon honneur) - 170 m2

Rappel : Salariés

A votre arrivée au Stade

Se laver les mains pendant 30 secondes comme sur les dessins affichés dans les toilettes et dans les halls.

A votre première reprise

Il vous sera remis un kit de protection pour risque sanitaire composé d'un masque réutilisable et d'une visière. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans les accès aux locaux.

Vous pouvez utiliser des gants mais restez attentif, les gants ne peuvent pas remplacer les gestes barrières.

Durant votre présence au Stade

Se laver régulièrement les mains pendant 30 secondes dans les toilettes ou à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition. Appliquer les gestes barrières

A votre départ du Stade

Se laver les mains pendant 30 secondes comme sur les dessins affichés dans les toilettes et dans les halls.

Pour celles et ceux utilisant les transports en commun n'oubliez pas de vous munir d'un masque.
Passer une lingette alcoolisée mise à disposition sur les portes et les clenches

Mesures organisationnelles : Accueil du public

La gestion des flux doit permettre de limiter le nombre de personnes présentes dans un même espace afin de respecter la jauge maximale d'une personne pour 4m² soit 42 personnes en même temps.

Organiser les modalités de comptage du nombre d'entrants et sortants.

1.MIS EN PLACE

Affichage de manière visible à l'entrée du site de toutes les informations utiles au client :

- Rappel des consignes sanitaires
- Horaires
- Modalités de paiement
- Invitez les clients à venir avec leurs sacs pour éviter la manipulation des emballages
- Nombre de clients maximal présents à l'intérieur du magasin en fonction de la surface résiduelle de vente

- Respect des règles de distanciation physique dans l'espace dédié et dans les différentes files d'attente
- Un sens de circulation
- Une entrée et une sortie
- Aménagement poste de caisse assurant une distance d'au moins 1m, équiper d'un écran transparent permettant de séparer le caissier du client.
- Mise à disposition d'un distributeur de gel Hydroalcoolique à l'entrée et en caisse
- Protocole de nettoyage dans les zones sensibles (clenches, TPE, ...)
- Fermeture des cabines d'essayage et des sanitaires
- Laisser les portes ouvertes afin de limiter les contacts avec les poignées
- Mise à disposition de masques jetables (clients et salariés)

2.FAIRE RESPECTER

- Faire respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique
- Recommander le port du masque aux clients lors de tout déplacement dans l'espace dédié
- Faire respecter le port du masque pour les salariés
- Inciter à l'utilisation du gel hydroalcoolique
- Encouragez le paiement par carte et sans contact

